



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Montreuil, le 18 mars 2020

Madame la secrétaire générale du MTES et du
MCTRCT

Madame,

De nombreux agents nous saisissent de leur incompréhension quant à maintenir leur activité dans le cadre de la gestion de la crise du Covid 19.

Les Plans de Continuité d'Activité (PCA) sont disparates d'un service à l'autre. Par exemple chaque DIR n'a pas le même plan et des activités non utiles à la gestion de crise sont maintenues. Nous dénonçons la légèreté avec laquelle les dispositions sont déclinées, certains responsables s'autorisant même à redéfinir le droit de retrait !

Ce matin même un agent d'une DIR ne s'est pas présenté, il avait plus de 38°C de fièvre et toussait. Il est confiné à domicile et son responsable l'a remplacé, par un agent restant à domicile. Toutefois, il n'est pas exclu qu'il ait contaminé d'autres agents de son CEI. Voilà ce à quoi mène l'incurie !

Au sein de l'administration centrale dans le Service de Pilotage de l'Évolution des Services, des agents doivent se rendre à la Défense pour assurer le secrétariat de quelques responsables, notamment s'ils ont besoin de photocopies. Vu la gravité de la situation, le comportement de la hiérarchie nous paraît irresponsable. En outre, alors que les réorganisations et les restructurations devraient être suspendues, nous ne comprenons pas pourquoi le SPES est toujours actif.

Notre organisation syndicale vous demande la plus grande fermeté pour imposer au sein du pôle ministériel les mesures de préservation de la santé des agents et de non propagation du Covid 19. Seules les activités indispensables à la continuité du service public doivent demeurer.

Face au zèle de certains, nous incitons tous les agents qui se sentiraient en danger pour se rendre à leur poste, ou auxquels la promiscuité semblerait trop importante pour les prémunir de la transmission du virus, ou qui constateraient que les moyens de prévention ne sont pas suffisants, à utiliser leur droit de retrait.

Par ailleurs, les agents s'inquiètent des processus de mobilité.

Certains doivent rejoindre sous peu leur future affectation. Or, s'organiser pour trouver un appartement et/ou déménager est impossible pendant cette période de confinement. Nous vous demandons de prendre des dispositions pour différer ces mutations.

Les cycles de mobilité pour septembre viennent de débuter par la publication des listes le lundi 16 mars, laissant jusqu'au 15 avril pour candidater. Nous vous demandons de stopper ce cycle et de prendre l'engagement de le différer lorsque la situation sera revenue à la normale.

D'autres situations, comme celles d'agents en congés maladie qui ont demandé à passer en longue maladie, nécessitent des dispositions particulières, les commissions ad'hoc ne pouvant se réunir.

Veillez agréer, Madame la secrétaire générale, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le secrétaire général de la FNEE CGT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Garcia', with a large, stylized flourish extending to the left.

Philippe Garcia

Copie :

M. Jacques Clément, Directeur des Ressources Humaines du MTES/MCTRCT

M. Aymeric Morin, Conseiller social

M. Fabrice Brucker, Secrétaire du CHSCTM